

## stage en droit public

Par **sheina**, le **26/12/2010** à **13:06**

Bonjour à tous,

je suis en L2 de droit et j'aimerais m'orienter plus tard dans un master droit public, droit des collectivités locales. J'aimerais faire un stage pour découvrir mieux ce milieu! Mais où postuler? Est-ce qu'ils prennent des stagiaires et quels postes demandés?

Merci à tous pour vos réponses

Par **doui**, le **27/12/2010** à **14:15**

Salut,

tu peux postuler dans toutes les collectivités locales (sans oublier les intercommunalités), établissements publics (ex. OPHLM) et administrations déconcentrées. Tu peux demander entre autres les services juridique, RH, finances, urbanisme, marchés publics, cabinet de l'exécutif ... Si tu demandes un stage d'une durée < 2 mois y a des chances qu'ils acceptent car ils ne sont pas obligés de te rémunérer.

Commence par postuler là où tu as des pistons potentiels (tes parents connaissent probablement un ou deux fonctionnaires, voire des élus ...).

Ensuite essaie chez toi/aux alentours : perso j'ai été pris (en L3) dans la commune où j'habitais, en personnalisant à fond la lettre de motiv sur le fait que j'avais grandi là etc. ça les avait touché ;))

Enfin tu peux bombarder de lettre-type partout où tu serais prêt à aller (en ajoutant quelques détails propres à la collectivité si t'as la motiv). Tu peux aussi essayer les cabinets d'avocats, on sait jamais mais y a peu de chance qu'ils te prennent sans piston en L2.

Bon courage !

Par **Falid**, le **30/12/2010** à **16:58**

Et en L3 (sans réelle spécialisation encore, donc), à Paris, où par définition on a plus que le choix niveau collectivité et surtout autorités administratives... Vous pensez qu'il faudrait que je m'oriente plutôt vers une catégorie particulière (dans le sens que j'aurai plus de chance d'être pris)?

Et vous pensez donc qu'il est plus judicieux de demander un stage de deux mois voire moins plutôt que trois?

Merci beaucoup d'avance pour vos réponses.

Par **doui**, le **30/12/2010** à **17:39**

Je n'ai pas vraiment fait de L3 (enfin j'étais en Erasmus) mais il me semble que tu es déjà un poil plus crédible qu'en L2, peut être suis tu des matières comme droit de la fonction publique, droit des collectivités territoriales que tu peux mettre en avant ...

A Paris tu bénéficies en plus de toutes les administrations centrales, ainsi qu'un nombre incalculable d'établissements publics en tous genre (il n'y a qu'à voir la taille du TA de Paris par rapport aux autres). Pour s'y retrouver dans les ministères, il faut jeter un oeil aux organigrammes pour cibler les bureaux qui t'intéressent. C'est aussi à Paris qu'il y a le plus de cabinets d'avocats spécialisés en droit public, alors qu'en province (à part peut être à Lyon

Image not found or type) ça se compte sur les doigts de la main.

Soigne tes candidatures pour les endroits qui t'intéressent le plus (ou bien où tu as des pistons ...), pour le reste bombarde, tu peux pas savoir à l'avance où tu as le plus de chances d'être pris.

2 mois en L3 c'est déjà très bien, après tu peux aussi faire plusieurs stages de courte durée

dans des structures différentes. T'auras le temps en master pour des stages plus longs Image not found or type

Par **hikmet**, le **13/10/2012** à **12:36**

bonjour!

je suis actuellement titulaire d'un master 1 en droit public! j'aimerais savoir s'il es possible de trouver un stage de fin d'étude en sachant que je n'es aucune experience en matière de stage! je ne sais pas du tout comment trouver un stage!!!  
pourrais-je avoir des conseil!!!!  
merci.

Par **Thibault**, le **13/10/2012** à **18:35**

Salut,

Que fais-tu cette année ?

Bien sûr qu'il y a des opportunités, en public la voie est encore relativement ouverte.

D'une manière classique, tu as trois endroits où postuler: les cabinets spécialisés ou qui ont une branche. Tu peux trouver facilement lesquels dans ta ville, pour peu qu'il y ait quelques habitants (les cabinets sont plus souvent dans les grosses villes).

Tu as les collectivités territoriales (communes, EPCI, départements, régions) et leurs établissements.

Enfin tu as les grandes entreprises: véolia, eiffage, Bouygues qui ont besoin de publicistes (marchés publics, urba etc.).

Voilà en gros: regarde autour de toi ce qu'il se fait, dans quelles collectivités tu habites etc. il prends y toi à l'avance (pour cet été, en ce moment).

Bien sûr que tu peux trouver, à condition que ton CV, me^me si tu n'as pas de stage précédent, ressemble à quelque chose, ainsi que ta lettre de motivation.

Bonne chance ;)

Par **Booker**, le **27/07/2013** à **11:38**

J'avais une question à propos des stages. Est-ce pénalisant de préciser que l'on milite pour un parti politique ? Ou est avantageux ? Je me demandais cela dans le cas où la collectivité serait dans les mains du parti opposé.

Cordialement.

Par **bulle**, le **27/07/2013** à **13:21**

Bonjour,

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de préciser que l'on milite pour un parti politique car la question n'est pas là, il s'agit d'avoir un stage. Les missions que l'on va vous confier seront identiques. Cela peut être pénalisant selon moi.

Par **Booker**, le **27/07/2013** à **14:07**

Oui, j'hésitais à l'inscrire dans mes activités extrascolaires dans ma lettre de motivation. Donc vous me conseillez de me recentrer sur des informations plus en rapport avec l'objet du stage ?

Par **Yann**, le **29/07/2013** à **08:36**

Totalement, surtout dans des collectivités du parti opposé. On aura toujours peur d'un "sous-marin". D'autant que les élections de 2014 approchent, donc si tu vises des communes tu risques de tomber en plein dans la parano de début de campagne...

En revanche, si tu es un militant un peu actif et donc connu, tu as quand même le risque d'être ""démasqué"".

En théorie l'administration est neutre, et en tant qu'agent tu as un devoir de réserve, donc tes opinions politiques ne devraient pas entrer en ligne de compte. Ce serait de la discrimination (il y a un arrêt célèbre là dessus). Mais entre la théorie et la pratique...

Par **Booker**, le **29/07/2013** à **09:25**

Je vois ! Merci Yann.

Oui j'ai conscience de la neutralité officiellement exigée, et que ces activités n'entrent pas directement en rapport avec le stage que je ferais puisque juriste. En fait je pensais plus à l'aspect "personne qui s'intéresse à l'intérêt général" qui aurait pu faire bonne figure. Mais après lecture de vos conseils, je vais me contenter de parler de l'association de ma fac =D.

Merci à vous.

Par **Perez**, le **14/03/2017** à **07:39**

Bonjour. est il facile pour un étudiant africain de trouver un stage et un emploi facilement en France ? De préférence dans des ONG? Si oui comment postuler?